

Le P'tit Paroissien



N° 103

NOV. 24

Edito



Serge COURROUX
Adjoint au Maire

Et si on parlait de la vidéoprotection ?

De nombreux grands Paroissiens les réclament, de quoi parle t'on ? d'installation de caméras dans la commune.

C'est un dossier qui était sur le bureau de M. le Maire depuis un certain moment et qui a reçu un coup de «boost» lorsque nous avons pu rencontrer un expert du Ministère de l'Intérieur.

En effet pour ce type de dossier il est nécessaire de se faire accompagner tout au long du processus jusqu'à la mise en route des caméras et l'ouverture du bureau sécurisé où les images seront transmises, traitées et stockées.

La commune a opté pour **une vidéoprotection**, système de sécurité qui utilise des caméras pour protéger les lieux publics ou ouverts au public, tels que les rues, les établissements scolaires, les parcs municipaux, les bâtiments communaux, les magasins. La vidéo protection est soumise à des règles très strictes et nécessite un accord préfectoral avant son installation.

La commune a donc déposé un dossier de subvention en ce sens auprès de l'Etat.

Un appel d'offres a été lancé auprès des sociétés spécialisées et l'entreprise adjudicataire sera donc connue avant la fin de cette année pour un déploiement courant 2025.

Un dispositif de 14 caméras (12 simples et 2 à 4 directions) sera implanté sur l'ensemble du village.

Pour être réglementaire ces caméras ne pourront pas visualiser l'intérieur des habitations ni de façon spécifique celles de leurs entrées.

Pour information, les données collectées par les systèmes de vidéoprotection sont traitées et stockées conformément aux dispositions du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) et du Code de la Sécurité Intérieure (CSI). Elles seront donc stockées dans un bureau dédié pour une durée maximum de 30 jours, avec des mesures de sécurité et de confidentialité afin de protéger les données contre les menaces et les risques.

Le policier municipal et 2 personnes, *particulièrement formées et sensibilisées aux règles de mise en œuvre d'un système de vidéoprotection*, et habilitées par autorisation préfectorale seront désignées par M. le Maire pour accéder aux images enregistrées.

Des panneaux de signalisation de vidéo surveillance seront apposés aux entrées du village.

Le système mis en place par la commune ne permettra pas la constatation ni la verbalisation des infractions liées au code de la route (liste selon l'article R.121.6 du code de la route).

Petit rappel réglementaire : seules les autorités publiques peuvent filmer la voie publique. Les particuliers peuvent filmer l'intérieur de leur propriété mais n'ont pas le droit de filmer la voie publique même pour assurer la sécurité de leur véhicule devant leur propriété.



Direction de la publication & Crédits photos :

Mairie de La Grande Paroisse
27 rue Grande 77130 LA G^{DE} PAROISSE
mairie.grande.paroisse@lgp77.fr
www.mairie-la-grande-paroisse.fr

HORAIRES D'OUVERTURE

MAIRIE - 01 64 32 54 54

Lundi, mardi, mercredi matin, jeudi et vendredi
matin: 8h30/12h30 - 14h/17h30

Samedi : 9h/12h

AGENCE POSTALE - 01 60 72 55 90

Lundi, mardi, mercredi matin, jeudi,
vendredi et samedi matin :

9h/11h45 - 14h/17h



Mairie

Retour sur la soirée du Beaujolais Nouveau



Vendredi 22 novembre, le comité des fêtes, associé aux vignes oubliées et à la municipalité, fêtait la sortie du Beaujolais Nouveau à la salle des fêtes dans une ambiance "guinguette".

Auparavant, l'équipe municipale avait donné rendez-vous, au carrefour des Vauroux, aux parents et bébés afin de célébrer l'Arbre de ma naissance ; 18

arbustes ont été plantés. Les festivités ont continué à la salle des fêtes avec la remise des récompenses des Maisons Fleuries et les médailles du travail.

M le Maire et les élus ont accueilli les nouveaux habitants. A cette occasion, il leur a été remis un guide agenda communal et un porte-clé au nom de la commune.

La soirée s'est poursuivie par la dégustation du Beaujolais Nouveau. Malgré une météo frisquette, ce fut une soirée conviviale et festive.

Concours des maisons décorées

Les inscriptions en mairie sont ouvertes jusqu'au 14 décembre.

Le jury effectuera 2 passages, un de jour et un de nuit, entre le 15 et 30 décembre.

Etat civil

Publication sur autorisation

Bienvenue à

Le 15 oct Maude FAGIS

Le 23 oct Noëlia LUCAS

Le 09 nov Nouman DOUSS

Ils se sont unis

Le 09 nov. Marion VIGREUX
et Allan BYS

Ils nous ont quittés

Le 6 oct Stéphane WOJTOW

Le 22 oct Jean-Pierre BRODIN

Procédure des reprises de concessions

CONCESSIONS PERPETUELLES

2 critères cumulatifs

+ en état d'abandon

+ dernière inhumation
date d'au moins 10 ans

24 juillet 2024

Rencontre des familles

CONCESSIONS CENTENAIRES

3 critères cumulatifs

+ en état d'abandon

+ dernière inhumation
date d'au moins 10 ans
+ 30 ans d'existence

22 octobre 2024

Rencontre des familles

CONCESSIONS ECHUES

3 critères cumulatifs

+ aucune demande
de renouvellement

+ renouvellement
demandé mais non payé

+ dernière inhumation
date d'au moins 5 ans

Rédaction d'un procès-verbal
publié en mairie, au cimetière, dans la presse locale et sur les réseaux

1 an et 1 mois
pour vous manifester

Vous faites le nécessaire
La procédure s'éteint

Vous ne vous manifestez pas
La commune reprend la concession



Vendredi 13
de 9h30 à 12h
et de 14h30 à 17h

Samedi 14
de 9h30 à 11h30

remise des colis de Noël
à la Mairie
salle du conseil

Réouverture du café du village



CAFÉ DES GRANDS-PAROISSIENS



Nous avons eu la joie de constater la réouverture du café du centre, le jeudi 21 novembre sous une nouvelle dénomination, "**Le Café des Grands Paroissiens**".

En effet, le changement de propriétaire du fonds de commerce a eu lieu le 30 octobre. Ainsi une nouvelle histoire va pouvoir commencer.

Quelques travaux de décoration intérieure, un changement de mobilier, tout est fait pour vous recevoir dans une ambiance chaleureuse !

Les horaires et les jours d'ouverture ont été modifiés.

Le café des Grands Paroissiens est **ouvert du mardi au samedi, de 7h à 20h en continu**.

Laurent et Alexandre vous proposent les prestations suivantes : bar, tabac, loto, pmu, presse, snacking et relais colis.

Vous pouvez les joindre au 01 72 79 25 73

Nous comptons sur vous tous pour faire vivre ce commerce .



Jennesse

Espace Enfance Jennesse

Sous un beau soleil d'automne, les enfants ont passé une journée à Winnoland. Très convivial, ce petit parc d'attraction propose de nombreux manèges. Ce fut du bonheur pour les enfants car ils pouvaient les faire autant de fois qu'ils le souhaitaient et ce, sans file d'attente !

Nougat, Zazouille et Curaço, 3 charmants poneys ont occupé l'espace enfance jeunesse. Ils sont habitués aux enfants car ils se rendent régulièrement au chevet d'enfants malades, dans les hôpitaux parisiens, avec l'association : "*Les ptits fers d'étoile*".

Déguisements et maquillages étaient à l'honneur le 31 octobre, *fête d'Halloween*, avec une chasse aux bonbons.

Adosphère

Deux veillées auront lieu les 29 novembre et 20 décembre prochains. Autour de thématiques variées, elles ont toujours autant de succès auprès des adolescents !

Aux vacances de Noël, des surprises attendent les adolescents. Nous n'en disons pas plus... à eux de découvrir ce que l'équipe leur a concocté.



Les deux structures seront fermées du 30 décembre au 05 janvier inclus.

Agenda de décembre

7 et 8 décembre
14h30 à 19h
Grande vente de Noël
Emmaüs Brie

Grande Vente de Noël
We du 7 & 8 Décembre 2024
de 14h30 à 19h00
LEGO
Singe de maison ancien, Regenleser, bijoux, vin de qualité, bibelots, Jouets anciens, trains, voitures, cartes postales, pièces de monnaie, timbres
Livres anciens et modernes, Noblesse restaurant, Gros et petits Electrodomestiques révisés, Ordinateurs, CD, DVD, Vinyles, Dicotage et plein de curiosités...

31 décembre à 20h
St Sylvestre
S. des Fêtes

LE COMITÉ DES FÊTES DE LA GRANDE PAROISSE ORGANISE
LA SAINT-SYLVESTRE
MENU
Soupe champenoise et ses accompagnements
Saumon et son fromage frais aux herbes
Foie Gras Maison et son chuchon d'ananas
Chapon au miel escabeau de marion et de ses légumes
Fromage et Salade / Dessert
Vin, Champagne et café compris
DJ pour festoyer et danser pour le passage de 2025
TARIF: 75 €
Réservation le 30/10/2024 à 20h00 à la salle des fêtes de La Grande Paroisse
RESERVATION A LA SALLE INFORMATIQUE
18, 5018 de la (Salle Informatique)
Samedi 12 Octobre 2024
Samedi 16 Novembre 2024
Samedi 23 Novembre 2024
De 10h00 à 12h00
comite.fetes@pomme.com

Le Maire, Emmanuel LEDOUX
le conseil municipal
le personnel communal et intercommunal
& le conseil municipal d'enfants
vous souhaitent
de bonnes fêtes de fin d'année



Quoi de neuf à la médiathèque ?

Venez vous poser à la médiathèque. Pour réserver vos livres, connectez-vous sur la-grande-paroisse-pom.c3rb.org

Coin Lecture

Elfe Touffue présente son choix de livre

The promised neverland

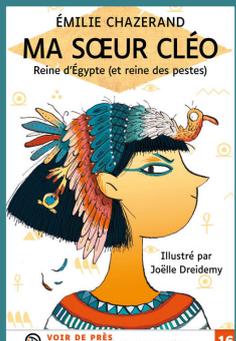
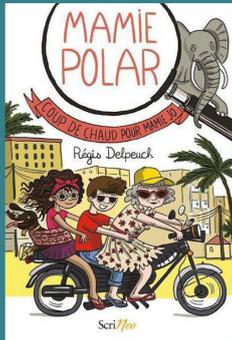
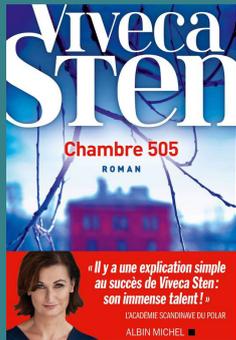
Sous sa jolie couverture, difficile d'imaginer que s'y cache en réalité une bien sombre intrigue. Emma, Ray et Norman n'ont que 11 ans. Ils vivent dans un orphelinat et savent depuis toujours qu'ils courraient un grave danger s'ils venaient à franchir les limites du domaine.

Suite à l'adoption de l'une des leurs, ils bravent l'interdit et découvrent l'envers du décor. Confrontés à une épreuve qui pourrait bien leur coûter la vie, devoir s'enfuir avec leurs 38 "frères et sœurs" sans que leur "mère" ne le découvre ne passera pas inaperçu.

Que se passe-t-il réellement en dehors des limites de Grace Field House ? Qui est vraiment Isabella ? Qui est gentil, qui est méchant, que vont-ils faire ? Quand on pense avoir des réponses, Kaiu Shirai nous donne tort.

Ce manga fantastique et psychologique, facile à lire, nous embarque dans l'histoire de ces orphelins. Une fois le premier chapitre arrivé à son terme, vous voulez connaître la suite...

The promised neverland est un manga de 20 tomes qui sait nous glacer le sang. Il est conseillé à un public âgé d'au moins 13 ans.



Horaires

La médiathèque est ouverte :

Mardi de 16h à 18h
Mercredi de 10h à 13h et de 13h30 à 17h30
Samedi de 10h à 12h30

Développement local

Conseiller immobilier Capifrance



L'immobilier de votre village a un visage

David Gerolami



David Gerolami vous accompagne et vous conseille pour votre projet d'achat ou de vente immobilière. Il connaît parfaitement le secteur et le marché de l'immobilier local.

Vous pouvez le contacter pour une estimation gratuite de votre maison.

Il est à votre disposition au

07 44 91 08 09

david.gerolami@capifrance.fr

Comme pour tous les autres entrepreneurs, vous pouvez retrouver sa page internet sur le site de notre commune.

Tribune libre

"Demain avec vous"

Aucun texte fourni.